



Étude en économie circulaire

SYNTHÈSE DES ANALYSES DE FLUX DE MATIÈRES

« La Ville de Gatineau remercie Stantec Experts-conseils Itée, qui a réalisé la présente étude, ainsi que tous les membres du comité de pilotage (divers services de la Ville, l'Association de la construction du Québec, l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec, la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais, RECYC-QUÉBEC). »

© 2024, Ville de Gatineau. Tous droits réservés.

La préparation de la présente étude a été réalisée avec le concours du Fonds municipal vert, un fonds financé par le gouvernement du Canada et administré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré cet apport, les opinions exprimées sont celles des auteurs, et la Fédération canadienne des municipalités et le gouvernement du Canada n'assument aucune responsabilité à leur égard.

Table des matières

1.0	Contexte et objectifs	5
2.0	Méthodologie	7
	2.1 Approche	7
	2.2 Concertation des acteurs	8
3.0	Secteur du textile	11
	3.1 Description du secteur	11
	3.2 Analyse de flux de matières	12
	3.3 Constats et enjeux	14
4.0	Secteur de la construction, rénovation et démolition	16
	4.1 Description du secteur	16
	4.2 Analyse de flux de matières	17
	4.3 Constats et enjeux	18
5.0	Conclusion	22
6.0	Références	23

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Données utilisées	8
Tableau 2	Questions posées aux participants	10
Tableau 3	Forces et faiblesses de la chaîne de valeur — secteur du textile	15
Tableau 4	Forces et faiblesses de la chaîne de valeur — secteur CRD	19

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Diagramme des flux du secteur du textile.	11
Figure 2	Diagramme de Sankey — Flux de matières du secteur du textile à Gatineau en 2022, en tonnes	13
Figure 3	Diagramme des flux regroupant les grandes étapes des domaines du bâtiment et des infrastructures	17
Figure 4	Diagramme de Sankey — Flux de matières du domaine du bâtiment à Gatineau en 2022, en tonnes	20
Figure 5	Diagramme de Sankey — Flux de matières du domaine des infrastructures à Gatineau en 2022, en tonnes	21

Abréviation et acronymes

- AFM** Analyse des flux de matières
- CRD** Construction, rénovation et démolition
- ICI** Industries, commerces et institutions
- LEED** Leadership in Energy and Environmental Design
- PGMR** Plan de gestion des matières résiduelles



1.0 Contexte et objectifs

La Ville de Gatineau (par la suite identifiée comme «la Ville») est une des quatre premières villes québécoises à avoir été choisie pour faire partie du Réseau des pairs du projet canadien Villes et régions circulaires. Cette adhésion au réseau a offert à la Ville l'opportunité d'échanger des idées et des connaissances sur l'adoption de solutions d'économie circulaire, et a conduit la Ville à entamer une réflexion sur la mise en place d'une feuille de route en économie circulaire. Par cette démarche, la Ville veut ainsi devenir un moteur de la transition de l'économie linéaire vers l'économie circulaire.

La mise à jour du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2029 et la réflexion sur la feuille de route ont porté sur deux filières problématiques en raison des quantités de matières générées, de leur faible taux de valorisation et d'un manque de connaissance sur les filières de valorisation associées, notamment le secteur du textile et le secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD).

Dans son PGMR 2023-2029, la Ville a défini des objectifs pour les secteurs résidentiels et des industries, commerces et institutions (ICI) assimilables, et deux d'entre eux touchent les secteurs visés par l'étude :

1 Récupérer 70 % des résidus de CRD générés sur le territoire et 85 % des résidus de CRD générés dans le cadre du service municipal résidentiel d'ici 2029;

2 Réduire de 75 % les textiles éliminés d'ici 2029 (basé sur une estimation de 4500 tonnes de textiles éliminées en 2020).

De plus, la Ville veut devenir un moteur de la transition vers l'économie circulaire qui vise à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités (Québec Circulaire, 2021).

- La Ville a ainsi confié à Stantec le mandat de réaliser une étude en économie circulaire portant sur le secteur du textile et le secteur CRD visant à :
- Mieux connaître les flux;
- Identifier les acteurs et leurs enjeux;
- Proposer des solutions locales pour améliorer la circularité sur le territoire;
- Développer une stratégie de déploiement de l'économie circulaire à Gatineau.

Pour cela, au cours de l'année 2024, une analyse de flux de matières (AFM) a été réalisée, des ateliers de concertation ont été organisés et des mesures potentielles ont été identifiées en vue d'être intégrées dans une stratégie de déploiement de l'économie circulaire qui sera rendue publique en 2025.

Une AFM vise à quantifier tous les flux d'une ou de plusieurs matières étudiées qui entrent, circulent et sortent sur un territoire donné. Cela comprend les importations, l'extraction de matières et la production sur le territoire, les diverses utilisations et transformations, les exportations, l'élimination et les rejets dans l'environnement.

Le présent document de synthèse vise à présenter les deux secteurs ciblés sur le territoire de Gatineau et les résultats des AFM.



2.0 Méthodologie

2.1 Approche

Les AFM portent sur le territoire de la Ville et se concentrent sur les produits ou matériaux des deux secteurs :

- 1** Pour le secteur du textile, ce sont les produits textiles du secteur résidentiel (vêtement, chaussures et linge de maison [serviettes, nappes, rideaux, etc.]) et du secteur des ICI (vêtements de travail, linge de maison utilisé dans l'hôtellerie par exemple) qui sont visés. Les textiles utilisés dans la fabrication de mobilier, dans le secteur de la construction ou dans l'agriculture ne sont pas inclus;
- 2** Pour le secteur CRD, ce sont les matériaux utilisés et les résidus générés lors de la construction, la rénovation et la démolition de bâtiments et d'infrastructures qui ont été étudiés. Les matériaux pris en compte dans le domaine du bâtiment sont : les bardeaux d'asphalte, le béton, le bois, la brique, les matériaux granulaires, le métal, le gypse, les sols excavés, la terre végétale, la végétation et les autres matériaux (portes et fenêtres, isolation, etc.). Dans le domaine des infrastructures, l'asphalte, le béton, les matériaux granulaires, les sols excavés, la terre végétale et la végétation ont été considérés.

Par ailleurs, la biomasse, les produits fossiles, les minerais métalliques et non métalliques, l'eau et l'énergie nécessaire à la fabrication des matériaux ne sont pas inclus dans l'analyse.

Plusieurs sources ont été utilisées dans le cadre de l'AFM, pour l'année de référence 2022, telles que listées au tableau 1.

Lors de la collecte et de l'analyse des données, les biais possibles et la marge d'erreur ont été limités en multipliant les sources d'information, en obtenant des commentaires de différentes parties prenantes sur les résultats préliminaires et en effectuant un contrôle qualité.

Pour le secteur du textile, les incertitudes les plus importantes concernent la gestion des invendus des ICI ainsi que la destination des matières en sortie des organismes de réemploi, tandis que pour le secteur CRD, le domaine des infrastructures présente le plus d'incertitudes puisque la valeur des travaux réalisés provient de données provinciales et que les entrepreneurs n'ont pu estimer avec précision les quantités réutilisées sur place ou sur d'autres chantiers.

2.2 Concertation des acteurs

Une concertation des acteurs a été effectuée afin de susciter leur engagement, de recueillir des perspectives diversifiées et d'obtenir de la rétroaction sur les activités accomplies. À cette fin, un sondage a été réalisé auprès des citoyens, des entrevues avec les acteurs locaux des deux secteurs concernés ont été menées et des ateliers de concertation ont été organisés pour les deux secteurs.

2.2.1 Sondage

Afin de dresser le portrait de la situation, la Ville a confié à la firme BIP Recherche le mandat de réaliser en janvier et février 2024 un sondage auprès des citoyens en lien avec l'économie circulaire en général et le secteur du textile et le secteur CRD en particulier.

Les données recueillies portent sur les habitudes d'achat de textiles neufs et usagés des citoyens, les moyens de disposition utilisés, et les actions potentielles à mener pour réduire la quantité de textiles envoyés à l'enfouissement. Elles incluent également des informations sur les actions visant à réduire les quantités de résidus de CRD envoyées à l'enfouissement, ainsi que sur les habitudes d'achat

Tableau 1 Données utilisées

Types de données	Données
Données quantitatives	• Données directes fournies par la Ville et données statistiques • En l'absence de données spécifiques, des données de la littérature ont été extrapolées à la Ville
Données qualitatives et quantitatives	• Des entrevues avec des acteurs locaux menées par Stantec • Un sondage auprès des citoyens et des entrevues auprès d'ICI menés par la firme BIP Recherche, mandatée par la Ville

de matériaux de construction neufs et usagés des citoyens, les moyens de disposition utilisés pour les résidus, et les actions potentielles à mener.

Il ressort du sondage que la moitié des répondants connaissent en partie l'économie circulaire. Les deux tiers des répondants s'attendent à la mise en place d'actions de la Ville visant à déployer l'économie circulaire, et une très vaste majorité se dit prête à contribuer davantage à l'économie circulaire en changeant ses habitudes.

2.2.2 Entrevues avec des acteurs locaux

BIP Recherche a également reçu le mandat de mener des entrevues auprès d'un échantillon de commerces de détails et d'entrepreneurs gatinois en lien avec le secteur du textile et le secteur CRD. De son côté, Stantec a réalisé des entrevues avec les acteurs des deux secteurs, tels que des friperies, des centres de tri et des recycleurs. Les données tirées de ces entrevues ont permis d'évaluer les quantités de textiles et de matériaux de CRD gérés, et de mieux comprendre les pratiques de gestion. Ces échanges ont aidé à quantifier certains flux de l'AFM, malgré des défis comme l'impossibilité de retracer les quantités d'inventus propres aux magasins locaux et l'absence de retour d'information du courtier d'exportation contacté. La collaboration d'experts a également permis d'ajuster les éléments concernant les inventus et la destination des matières. Chaque secteur a partagé des informations concernant les quantités et types de matériaux, les voies de sortie, ainsi que les enjeux.

2.2.3 Ateliers

Une consultation des acteurs locaux impliqués dans le secteur du textile et le secteur CRD et pouvant jouer un rôle dans l'économie circulaire sur le territoire de la Ville a été réalisée sous la forme de deux ateliers les 17 et 18 avril 2024.

Les objectifs de ces ateliers étaient de recueillir des commentaires sur les résultats de l'AFM et les enjeux identifiés et de stimuler les échanges afin de valider l'état de situation, de susciter l'émergence de nouvelles idées et d'identifier des pistes d'actions visant à améliorer la circularité. Les ateliers se sont déroulés sur le même modèle, en quatre étapes distinctes :

- 1 Introduction de RECYC-QUÉBEC sur l'économie circulaire;
- 2 Présentation du PGMR 2023-2029 de la Ville;
- 3 Présentation de l'AFM et des résultats du sondage et des entrevues;
- 4 Travail d'idéation en petits groupes.

Selon les enjeux qui sont ressortis de l'analyse, les questions suivantes, regroupées dans le tableau 2, ont été adressées aux participants :

Tableau 2 Questions posées aux participants

Secteur du textile	Secteur CRD
Comment favoriser la réutilisation locale des textiles?	Comment améliorer la gestion des résidus de construction sur les chantiers?
Comment réduire l'élimination des textiles?	Comment améliorer la qualité des matériaux à recycler?
Comment développer des débouchés locaux pour les surplus?	Comment favoriser la réutilisation des matériaux?
Comment seraient gérés les textiles dans un monde idéal?	Comment seraient gérés les résidus de CRD dans un monde idéal?

Pour chaque question, il était demandé de développer les trois éléments suivants :

1 Les défis rencontrés;

2 Les solutions proposées;

3 Le rôle de la Ville.

Les ateliers de concertation ont permis d'affiner les AFM et de confirmer les constats et enjeux identifiés en amont.



3.0 Secteur du textile

3.1 Description du secteur

Les divers flux de textiles aux différentes étapes du cycle de vie sont présentés dans la figure 1

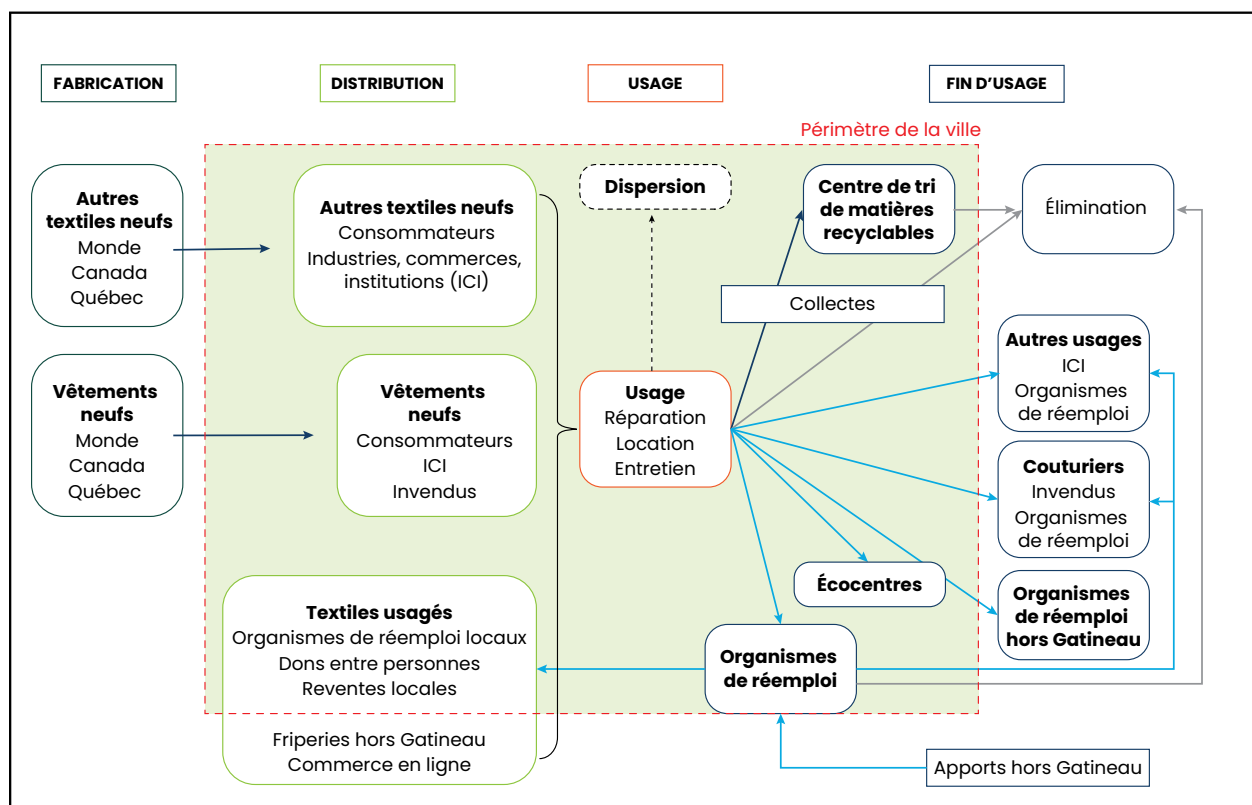


Figure 1 Diagramme des flux du secteur du textile.

La fabrication industrielle et locale de produits finis, comme les vêtements et les accessoires, n'existe pas à Gatineau (Statistiques Canada, 2022). Les établissements œuvrant dans la vente ou la location de textiles s'approvisionnent entièrement à l'extérieur de la Ville. Dans le cas des produits usagés, l'approvisionnement provient principalement de l'intérieur du territoire et une faible proportion provient de l'extérieur de Gatineau.

Le phénomène de la mode éphémère a en partie entraîné, au cours des deux dernières décennies, une augmentation importante de la consommation de produits textiles neufs et usagés, principalement des vêtements, ainsi que des quantités envoyées à l'enfouissement. La réparation permet d'augmenter la durée de vie des produits textiles : 39 établissements (sur 534) proposent ces services sur le territoire selon l'analyse des permis d'affaires de la Ville.

En fin d'usage, la majorité des textiles post-consommation du secteur résidentiel et ICI est jetée aux déchets. Les consommateurs les mettent parfois par erreur dans le bac de récupération, ou les donnent ou les vendent à d'autres consommateurs. Parfois, ces textiles sont utilisés à une autre fin. Les ICI donnent une partie de leurs produits textiles en fin d'usage et de leurs invendus qui ne sont pas jetés à des organismes de réemploi, ou les vendent à des courtiers ou des entreprises qui les destinent à d'autres usages.

3.2 Analyse de flux de matières

En adaptant les données estimées du graphique du flux de textiles au Québec de l'étude Mutrec (2020) au prorata de la population de Gatineau, il est estimé que 9150 tonnes de produits textiles neufs sont entrées sur le territoire de la Ville en 2022. À cela s'ajoutent 2030 tonnes de textiles usagés, qui ont été achetés à Gatineau ou à l'extérieur de la Ville par les citoyens (friperies ou en ligne), ainsi que les textiles usagés provenant de l'extérieur de la Ville qui alimentent les organismes de réemploi du territoire. Au total, ce sont 11180 tonnes de textiles qui ont été consommées sur le territoire de la Ville.

En fin d'usage, il est estimé que 10140 tonnes de résidus textiles post-consommation ont été générées, principalement jetées dans la collecte municipale des déchets (6690 tonnes) et des matières recyclables (1500 tonnes) ou données par les consommateurs (1300 tonnes à des organismes de réemploi et 610 tonnes entre particuliers). Une quantité de 20 tonnes a également été apportée aux écocentres et 20 autres tonnes ont été envoyées à la valorisation par les ICI. En ce qui concerne les invendus des commerces, il est estimé que 1040 tonnes sont générées annuellement, dont 40 % seraient éliminées, 40 % seraient redirigées vers d'autres commerces et 20 % seraient données aux organismes de réemploi.

Les différentes quantités estimées sont représentées à la figure 2 sous forme de flux, à l'aide du diagramme de Sankey ci-contre.

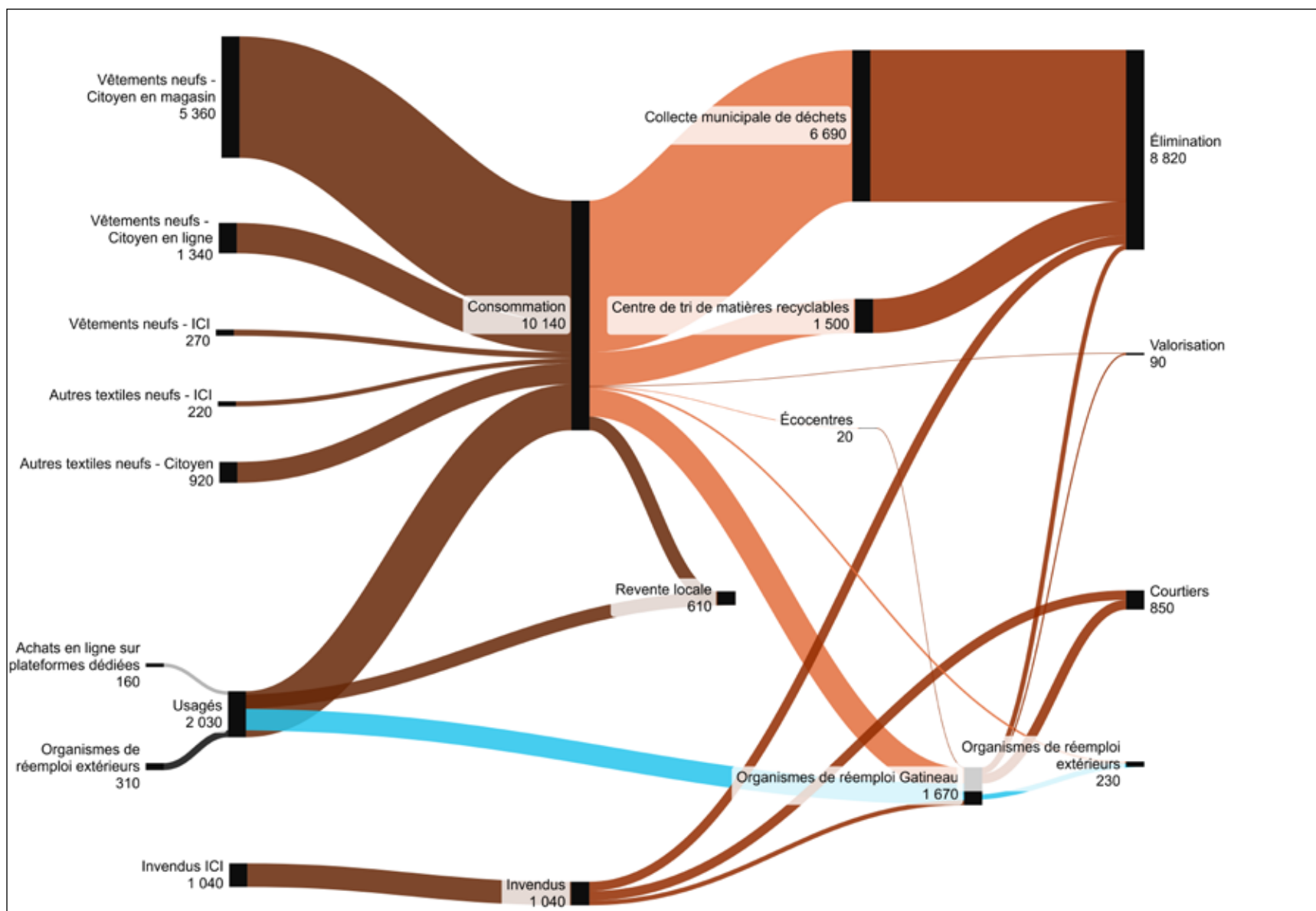


Figure 2 Diagramme de Sankey – Flux de matières du secteur du textile à Gatineau en 2022, en tonnes

3.3 Constats et enjeux

L'AFM et les différentes entrevues menées avec les acteurs du milieu ont permis de faire des constats et d'identifier les enjeux présents sur toute la chaîne de valeur du secteur du textile : les intrants sur le territoire de Gatineau, la consommation et la gestion en fin d'usage. Ainsi, les forces et faiblesses du secteur du textile à Gatineau sont présentées dans le tableau 3.

Afin de répondre à ces enjeux, quatre orientations touchant aux différentes étapes du cycle de vie ont été identifiées :

1 Réduire la surconsommation de produits textiles;

2 Diminuer les impacts environnementaux et sociaux en amont et durant la vie utile;

3 Favoriser la récupération et la mise en valeur des résidus textiles post-consommation;

4 Améliorer les connaissances sur le secteur du textile et les bonnes pratiques et les partager.

Tableau 3 Forces et faiblesses de la chaîne de valeur — secteur du textile

Élément	Forces	Faiblesses
Distribution	- Textiles de seconde main : 21 % des textiles vendus à Gatineau; - Modes d'achat variés : - Commerces, organismes et friperies de Gatineau : 47 %; - À l'extérieur de Gatineau : 15 %; - Réseau de friperies développé et varié.	- Incertitudes sur la gestion et la destination des invendus des organismes de réemploi et des ICI; - Raisons évoquées pour ne pas fréquenter les organismes de réemploi : - Pas attirés de façon générale : 60 %; - Manque de qualité : 18 %; - Disposition dans le magasin : 13 %; - Augmentation des quantités de textiles consommées dans les dernières décennies.
Usage	Dons de textiles entre particuliers.	- Peu de magasins de réparation et de nettoyage : 39 établissements sur un total de 354; - Peu de commerces de location de vêtements (trois commerces); - Volume des dons non quantifié.
Gestion en fin d'usage	Plusieurs comptoirs de dons établis à Gatineau.	- Répartition du réseau d'organismes de réemploi : moins présents à l'est et à l'ouest de Gatineau; - Quantités de textiles résidentiels éliminés multipliées par quatre depuis 2013; - Textiles en fin de vie utile et invendus éliminés à 79 %; - Seuls 50 % des textiles donnés à des organismes de réemploi sont revendus localement; - Méconnaissance des organismes de réemploi chez les citoyens et les ICI; - Manque de débouchés locaux pour le recyclage des surplus des friperies.
Circularité	25 % des textiles sont réemployés.	Très peu de données sont suivies et colligées par les intervenants.



4.0 Secteur de la construction, rénovation et démolition

4.1 Description du secteur

Le secteur CRD regroupe deux domaines : le domaine du génie civil, dit des infrastructures, qui fait référence aux systèmes et installations de base pour le fonctionnement d'une société, et le domaine du bâtiment qui regroupe des bâtiments du secteur résidentiel et du secteur non résidentiel.

Le cycle de vie d'une construction, pour le domaine du bâtiment ou des infrastructures, se divise en plusieurs étapes clés, comme illustré à la figure 3.

La première étape du cycle de vie est la production des matières premières utilisées dans les bâtiments et les infrastructures. Cette étape inclut l'extraction des matières vierges, la fabrication des matériaux à partir de matière vierge ou recyclée, et le conditionnement en vue de leur mise en marché.

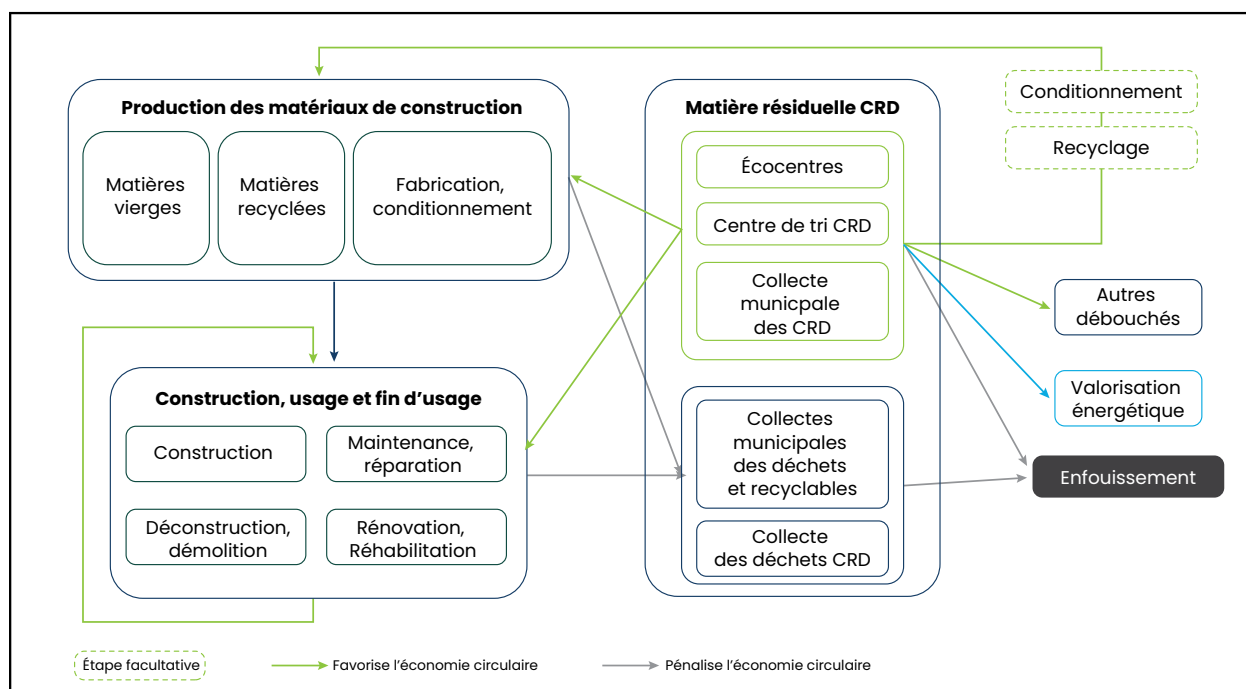


Figure 3 Diagramme des flux regroupant les grandes étapes des domaines du bâtiment et des infrastructures

Une fois les matériaux produits et livrés sur le chantier, ceux-ci suivent un cycle qui inclut la construction, l'usage, la maintenance, la rénovation et la déconstruction ou la démolition. À chaque étape, des matériaux sont utilisés et des résidus de CRD sont générés en raison des chutes, des bris et des découpes, et par le retrait des anciens matériaux dans le cas de rénovations ou de démolitions.

À la fin de l'usage, un grand volume de résidus CRD est produit. Ces résidus peuvent être recyclés ou réutilisés dans la construction, orientés vers d'autres secteurs, valorisés énergétiquement ou envoyés à l'enfouissement lorsque leur valorisation n'est pas possible.

4.2 Analyse de flux de matières

Il est estimé qu'en 2022, la construction et la rénovation de bâtiments ont consommé 509 300 tonnes de matériaux et ont généré 196 000 tonnes de résidus de CRD sur le territoire de la Ville. Ces matériaux sont envoyés soit en centre de tri, en éco-centre ou dans diverses collectes (collectes municipales des déchets, des matières recyclables et des résidus de CRD, collectes des déchets des ICI). De ce tonnage :

- 38 % ont été transportés vers une installation de recyclage, principalement le métal, les agrégats et le béton;
- 42 % ont été transportés vers une installation d'élimination, soit le gypse, le plastique et les matières mixtes;
- 20 % ont été utilisés en valorisation énergétique, soit le bois et les bardeaux.

Dans le domaine des infrastructures, 3617000 tonnes de matériaux ont été nécessaires pour la construction et le maintien en état des infrastructures. 2511100 tonnes de résidus auraient été générées par les chantiers d'infrastructures. De ce tonnage, il est estimé que :

- 37 % ont été réutilisés sur site ou sur un autre chantier, soit majoritairement les agrégats, les matériaux granulaires et les sols;
- 48 % ont été reconditionnés et revendus, principalement le béton et les matériaux granulaires;
- 9 % ont été accumulées dans des carrières, principalement le béton et les matériaux granulaires;
- 3 % ont été recyclées, majoritairement les sols contaminés, le métal et les matières organiques;
- 3 % ont été éliminées, majoritairement le béton, l'asphalte et les matières organiques. Les différentes quantités estimées dans les sections précédentes sont représentées sous forme de flux dans des diagrammes de Sankey : la figure 4 pour le domaine du bâtiment et la figure 5 pour le domaine des infrastructures.

4.3 Constats et enjeux

L'AFM et les différentes entrevues menées avec les acteurs du milieu ont permis de faire des constats et d'identifier les enjeux qui sont présents sur toute la chaîne de valeur du secteur CRD : les intrants sur le territoire de Gatineau, la consommation et la gestion en fin d'usage. Ainsi, les forces et faiblesses du secteur CRD à Gatineau sont présentées dans le tableau 4.

Afin de répondre à ces enjeux, quatre orientations touchant aux différentes étapes du cycle de vie ont été identifiées :

1 Améliorer les connaissances sur le secteur CRD et les bonnes pratiques;

2 Optimiser l'usage et allonger la durée de vie des bâtiments et des infrastructures existantes ainsi que de leurs composantes;

3 Favoriser la prise en compte de l'économie circulaire dans la planification et la conception des projets;

4 Favoriser les pratiques de déconstruction et de récupération et de mise en valeur des résidus CRD, ainsi que le développement d'un marché local pour les matériaux usagés et recyclés.

Tableau 4 Forces et faiblesses de la chaîne de valeur — secteur CRD

Élément	Forces	Faiblesses
Production et distribution	Plusieurs producteurs de matériaux de construction présents sur le territoire.	- Peu ou pas de matériaux recyclés proposés; - Pas d'organisation proposant des matériaux usagés et de l'équipement à des fins de réemploi.
Planification et conception	- Volonté de la Ville de réutiliser ou de recycler tout ce qui peut l'être; - Projets pilotes pour augmenter la proportion de matériaux recyclés dans les travaux municipaux; - Bonnes pratiques imposées par le gouvernement fédéral dans ses devis.	- Gestion des matériaux en fin de vie et intégration de matériaux recyclés ou usagés peu prises en compte lors de la planification et conception; - Clauses limitantes dans les devis : maximum de matériaux recyclés ou usagés précisé, pas de minimum.
Construction, usage, fin d'usage	- Volonté du secteur de s'améliorer avec la mise en place d'ateliers, de formations et de boîtes à outils par les associations professionnelles : - Approvisionnement responsable; - Saine gestion des matières résiduelles.	- Pertes de 10 % des matériaux sur les chantiers (chutes, bris, mauvais état); - Manque d'espace et de temps pour faire le tri à la source sur les chantiers; - Problème de surcoût du tri à la source.
Gestion des résidus de CRD en fin de vie utile	- Plusieurs manières de se départir des résidus de construction sur le territoire; - Le centre de tri est plus proche que le lieu d'enfouissement; - Bon taux de récupération des écocentres.	- Centres de tri et de transfert de CRD : - Manque de place; - Faible niveau de tri; - Problèmes de débouchés entraînant une grande proportion d'enfouissement. - Niveau opérationnel : - Manque de main-d'œuvre; - Faible niveau de mécanisation; - Variation dans la qualité des matériaux entrants et sortants.
Circularité	- Domaine du bâtiment : 62 % des matériaux générés ont été envoyés vers un centre de tri ou de transfert; - Domaine des infrastructures : seuls 3 % des matériaux générés ont été éliminés, le reste ayant été principalement réutilisé ou recyclé, et des matières granulaires résiduelles sont réutilisées directement au chantier ou après conditionnement.	- Domaine du bâtiment : pratiques de réemploi très peu répandues, près de 60 % des matières reçues en centre de tri ou de transfert sont éliminées; - Domaine des infrastructures : accumulation de matières granulaires résiduelles non réutilisées et manque d'information sur certains flux réutilisés ou jetés.

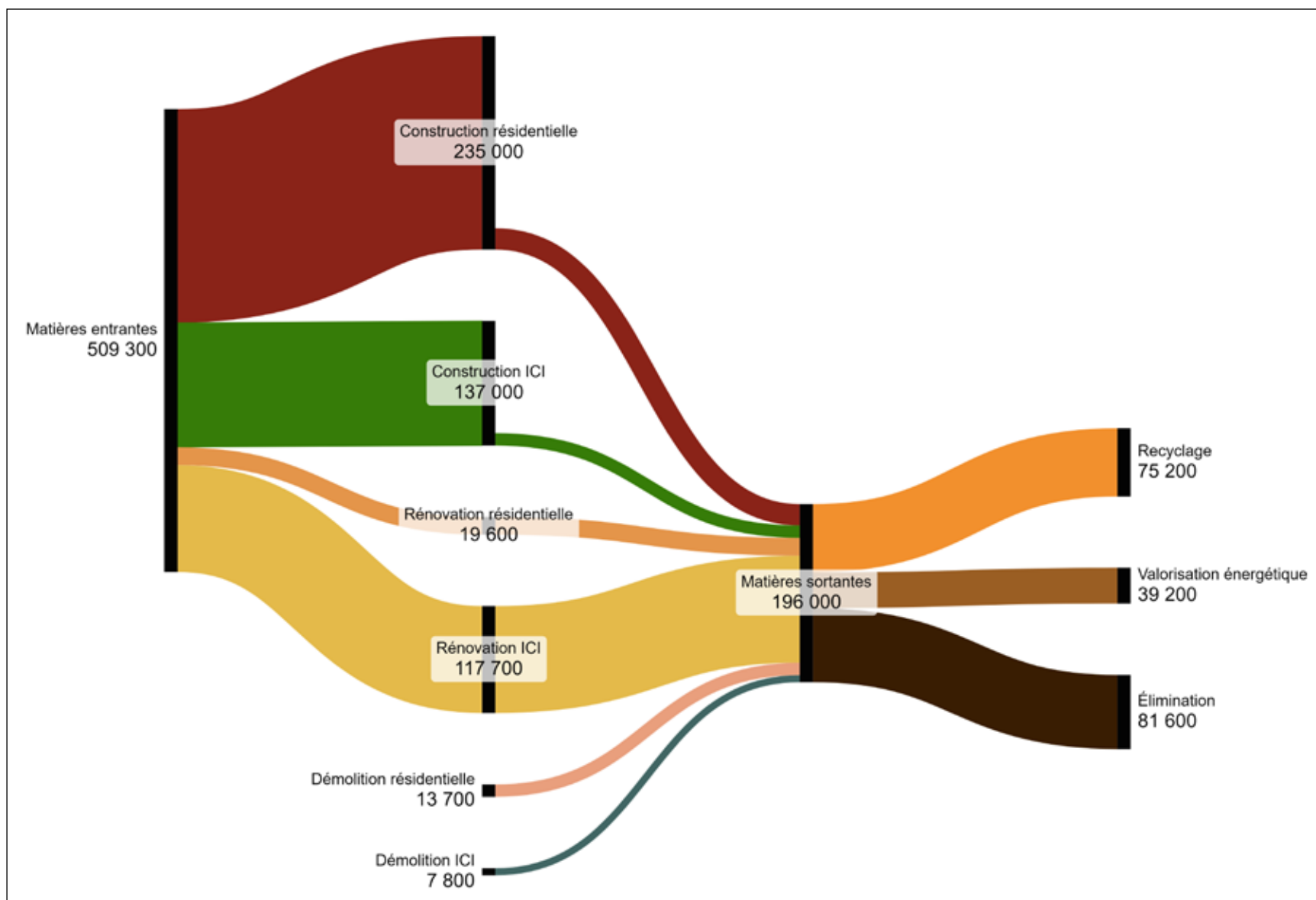


Figure 4 Diagramme de Sankey — Flux de matières du domaine du bâtiment à Gatineau en 2022, en tonnes

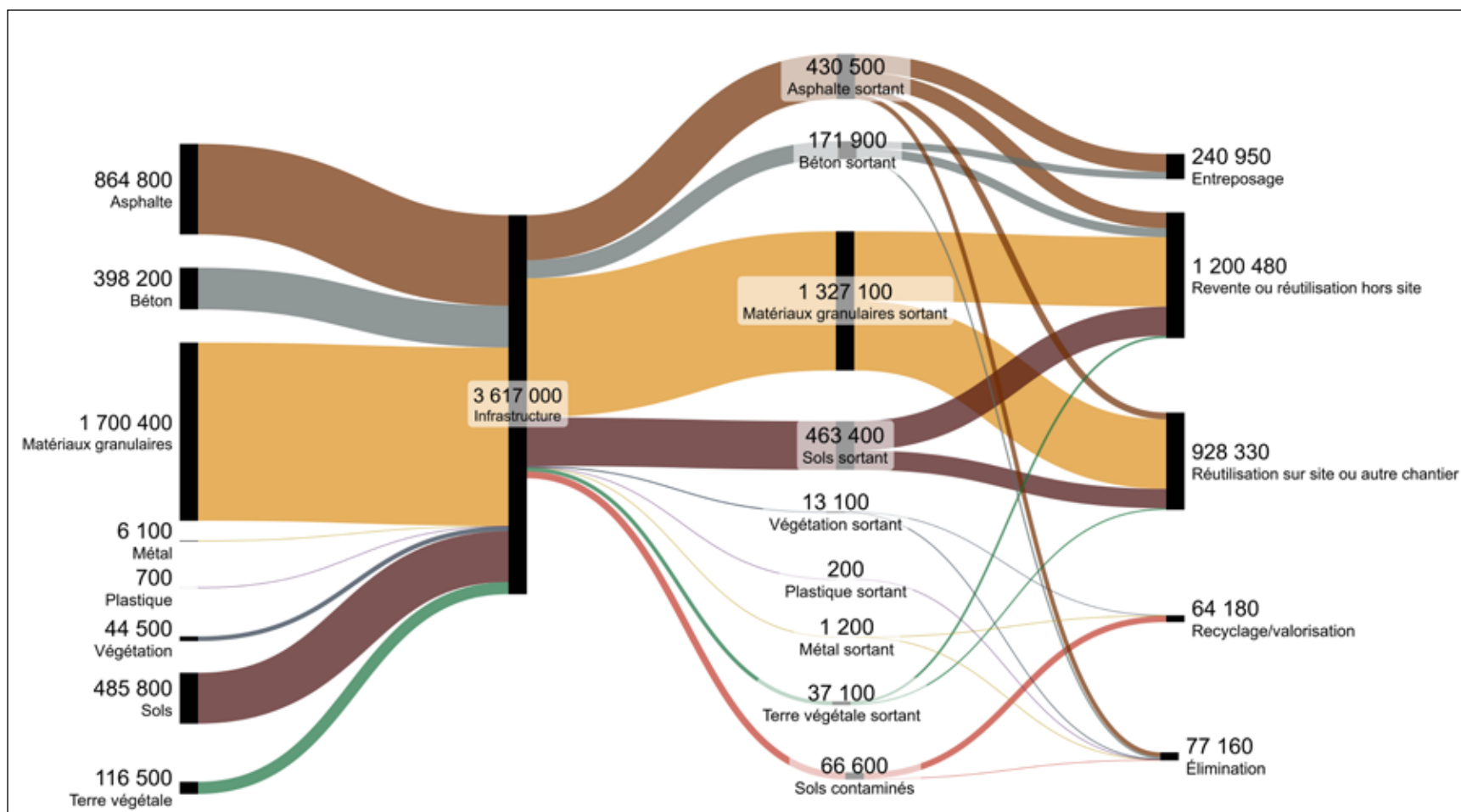


Figure 5 Diagramme de Sankey — Flux de matières du domaine des infrastructures à Gatineau en 2022, en tonnes

5.0 Conclusion

Cette étude en économie circulaire, portant sur le secteur du textile et le secteur CRD, permet à la Ville de mieux appréhender les flux de matériaux et leur quantité, d'engager les acteurs déjà impliqués ou ayant un rôle à jouer et de comprendre les enjeux des deux secteurs. Les forces et faiblesses des deux secteurs ont été déterminées afin de dégager les grandes orientations à prendre pour développer la stratégie de déploiement de l'économie circulaire.

Dans le cas du secteur du textile, les grandes orientations concernent la réduction de la surconsommation, la diminution des impacts environnementaux et sociaux du secteur, la promotion de la récupération des résidus textiles post-consommation ainsi que l'amélioration des connaissances et le partage des bonnes pratiques entre les acteurs du secteur.

Ce dernier aspect ressort également dans les grandes orientations du secteur CRD. Il conviendrait par ailleurs de viser l'optimisation de l'usage et l'allongement de la durée de vie des bâtiments et des infrastructures existantes, la prise en compte de l'économie circulaire dans la planification et la conception, la promotion des pratiques de déconstruction et de récupération, ainsi que le développement d'un marché local pour les matériaux usagés et recyclés.

Des pistes d'action et des exemples ont été présentés pour chaque orientation. Les actions sélectionnées par la suite seront reprises dans la stratégie de déploiement de l'économie circulaire et permettront à la Ville de se positionner en tant que moteur de cette transition. Au niveau provincial, les efforts de la Ville seront soutenus par des initiatives variées en matière de textiles et de résidus de CRD.

6.0 Références

Mutrec, 2020. *Circularité de l'industrie textile au Québec : des débouchés pour les mal-aimés*. Tiré du site Web de MUTREC — textiles en mutation.

RECYC-QUÉBEC, 2021, *Rapport sur l'indice de circularité de l'économie au Québec*.

Statistiques Canada, 2022. *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
Site consulté à l'adresse suivante :
https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1369825.

Ville de Gatineau, 2022, *Plan de gestion des matières résiduelles de la Ville de Gatineau, 2023-2029*.

Ville de Gatineau, 2024, *Plan d'action pour la récupération des textiles 2025-2029*.

